

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE VERZEILLE DU 24 janvier 2023
N° 439/2023**

Nombre de Conseillers en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9

Vote par procuration : 1
Convocation du 17/01/2023

Présents : Christian AUDIER, Marie-Lyne EXPERT, Frédéric AUDIER, Ludovic BERAIL, Laurence MAURI, Pierre-Jean VILASI, Jacky CROIBIER, Mohamed SABRI.

Absents excusés : Rachel RIVAL (procuration à Marie-Lyne Expert), Cynthia COURRIEU.

Secrétaire de Séance : Mohamed SABRI

Le vingt-quatre janvier deux mille vingt-trois le Conseil Municipal de la Commune de Verzeille, dûment convoqué, s'est réuni en mairie sous la Présidence de Monsieur Christian AUDIER, Maire

OBJET : Contrat de maintenance et sauvegarde informatique

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que deux sociétés nous ont démarché afin de nous proposer une maintenance et une sauvegarde informatique.

Il expose que la société Ixéo avec laquelle nous sommes engagée pour le photocopieur nous propose :

- Une maintenance réseautique à 10€ Ht par mois,
- Une maintenance d'une heure valable 1 an de 95€HT,
- Une sauvegarde des données journalières de 20Go.

Il explique que la Softwan à Cuxac-Cabardes nous propose un pack à 40€ par mois comprenant la sauvegarde des données jusqu'à 250Go, et une maintenance illimitée.

LE CONSEIL OÙ CET EXPOSÉ ET APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- **Refuse** ces deux propositions.
- **Décide** d'attendre la mise en place du schéma de mutualisation de Carcassonne Agglo, afin de pouvoir bénéficier de tarifs préférentiels.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS

Verzeille le 24/01/2023

Le Maire

